

ARRÊTÉ DU MAIRE

23 / 1813

TEMPORAIRE Permission de voirie FERMETURE DU PARKING FOCH OUEST

Réf: 397/RA/DD/YL/VT

Le Maire de la Commune de Montgeron,
Conseillère Régionale d'Ile-de-France

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de voirie routière,
Vu l'arrêté municipal n°23/1676 du 18 juillet 2023 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Françoise NICOLAS,
Vu l'état des lieux,
Considérant la demande des **Services Techniques de la Ville de Montgeron** en date du jeudi 27 juillet 2023, afin de procéder pour des raisons techniques à la **FERMETURE DU PARKING FOCH OUEST** à Montgeron,
Considérant la nécessité de prendre des mesures pour garantir la sécurité des usagers,

ARRÊTE

- Article 1 **Les Services Techniques de la ville de Montgeron** sont autorisés pour des raisons techniques à procéder à la **FERMETURE DU PARKING FOCH OUEST** à Montgeron. Le stationnement et la circulation seront interdits.
- Article 2 **Cette fermeture prendra effet du mardi 1^{er} au mardi 15 août 2023.**
- Article 3 Tout véhicule en stationnement gênant, contrevenant au présent arrêté, sera mis en fourrière aux frais et risques de son propriétaire, conformément à l'article R.417-10 et 11 du Code de la Route.
- Article 4 Le présent arrêté devra être affiché 48 heures à l'avance sur un support rigide, plastifié (en cas de pluie) et aucun ruban adhésif ne doit être utilisé pour son affichage.
- Article 5 Ampliation du présent arrêté sera transmise :
A Monsieur le Commissaire de Police
A Madame la Cheffe de Service de la Police Municipale
- Article 6 Le Directeur Général des Services ou la Directrice Générale Adjointe des services de la commune de Montgeron est chargé de l'exécution du présent arrêté.
- Article 7 Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant Mme le Maire et/ou d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Fait à Montgeron le, 31 JUIL. 2023

Pour le Maire et par délégation,
Françoise NICOLAS
Adjoint au Maire

